



MUNICIPALITE
DE
DONNELOYE

Donneloye, le 7 juin 2017

**Case postale 21
1407 Donneloye**

Tél. 024/433.19.50
FAX 024/433.19.51
E-mail info@donneloye.ch

Au Conseil Général
de et à
1407 Donneloye

Préavis N° 06/2017

Demande de crédit pour la réfection du Chemin des Ecoliers à Gossens

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Au fil des années et au gré des constructions et des rénovations des bâtiments riverains, un nombre important de fouilles diverses ont été exécutées sur ce chemin, avec pour conséquences que celui-ci ressemble plus à un patchwork qu'à une chaussée digne de ce nom.

Aussi nous envisageons la réfection complète du revêtement de ce chemin. De façon à obtenir une qualité de surface uniforme, nous avons demandé à la Société propriétaire des immeubles au Chemin des Ecoliers 3 et 6a de réaliser les aménagements et remise en état des alentours de leurs bâtiments en même temps que nos travaux, étant entendu qu'une partie de ceux-ci leur incombe.

Dans le but d'améliorer le virage à l'angle nord-est de la ferme de la Mentue, nous nous sommes approchés des propriétaires de la parcelle 1245. Après discussion, ces derniers acceptent de nous mettre à disposition une bande de terrain d'une largeur 0.7 m sur une longueur d'environ 13 m. Cette surface permettra un élargissement du chemin et facilitera la circulation des véhicules privés, du service de déneigement et du passage des véhicules d'urgence. Avec leur accord une servitude sera inscrite au registre foncier. Nous tenons ici à les remercier d'avoir répondu favorablement à notre demande.

Après contrôle nous avons constaté que les couvercles des chambres EU et EC disposés le long de ce chemin ne correspondent plus aux poids des véhicules actuels, aussi nous vous proposons de les remplacer par des couvercles du type D400, couvercles adaptés aux exigences d'aujourd'hui. Cette solution représente un montant important mais nous évitera des réparations dans le futur.

Une attention particulière sera également portée à l'écoulement des eaux de surface, de nouvelles grilles seront posées au nord de la ferme de la Mentue.

Outre les travaux décrits ci-dessus, la réfection à proprement parlé du revêtement consistera à préparer les encaissements des endroits actuellement ouverts, à la mise en forme de la planie par rabotage et à la pose à la machine d'un enrobé Type AC 11 N sur toute la surface dudit chemin. Nous restons persuadés que ces travaux sont absolument nécessaires et amélioreront de manière importante les conditions de circulation et par là même le cheminement piétonnier des riverains.

LA MUNICIPALITE DE DONNELOYE AU CONSEIL GENERAL

Nous restons persuadés que ces travaux sont absolument nécessaires et amélioreront de manière importante les conditions de circulation et le cheminement piétonnier des riverains.

L'accès au garage du collège a subi d'importants dommages suite à une fuite d'eau et aux travaux de réparation de celle-ci, le coût correspondant à la remise en état de ce secteur est inclus dans le montant demandé dans le présent préavis.

Nous avons à ce jour reçu deux devis, un troisième sera demandé pour pouvoir comparer les coûts de ces travaux au plus juste. Afin de ne pas retarder encore une fois l'exécution de la réfection de ce chemin, nous sollicitons un crédit de CHF 86'000.00 se basant sur l'offre la plus élevée.

Ces travaux seront financés par les liquidités communales ; s'agissant de travaux de réfection, la Municipalité souhaite intégrer cet objet dans le compte de fonctionnement 2017, d'où une augmentation du déficit budgétaire.

Conclusions

Au vu des points cités ci-dessus, la Municipalité vous demande d'accepter la demande de crédit de CHF 86'000.00 pour la réfection du Chemin des Ecoliers à Gossens. La Municipalité se tient volontiers à la disposition de la Commission pour lui fournir tous les renseignements complémentaires désirés.

Le Conseil général de Donneloye

Vu le préavis municipal No 06/2017 présenté par la Municipalité
Entendu le rapport de la Commission des Finances et Gestion
Considérant que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Le Conseil décide:
d'accepter

La demande d'un crédit de CHF 86'000.00 pour la réfection du Chemin des Ecoliers à Gossens. Ces travaux seront financés par les liquidités communales et intégrés dans le compte de fonctionnement 2017.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 7 juin 2017.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

la Syndique  la Secrétaire 

L. Courvoisier  F. Billaud

The seal of the Municipality of Donneloye is circular, featuring a central coat of arms with a crown on top. The text 'MUNICIPALITE DE DONNELOYE' is written around the perimeter of the seal. Inside the seal, the words 'CLANTO', 'LIBERTE', and 'PATRIE' are visible, along with the year '2011'.